

**Enquête publique unique concernant le projet d'installation et d'exploitation
de deux câbles sous-marins de télécommunication « 2AFRICA » sur la
commune de Marseille (13002) présenté par la société VODAFONE
Enterprise France relative aux demandes d'autorisation environnementale
et de concession d'utilisation du Domaine Public Maritime**

bordereau des avis

**émis dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale relevant
de l'article L.181-1 du Code de l'environnement**

Avis émis le 16 décembre 2021 par l'Agence Régionale de Santé PACA

Arrêté n° AE-F09321P0234 du 31 août 2021 du Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur portant décision d'examen au cas par cas en application de l'article R.122-3-1 du Code de l'environnement, ne soumettant pas à étude d'impact le projet de pose de câbles sous-marins de télécommunication « 2AFRICA » avec un double atterrissage situé sur la commune de Marseille